

Nouvel avis technique pour le MASTERIMPACT®-RH en extérieur sous abri de Promat

De hautes performances pour une application en plafond extérieur sous abri Promat, leader de la protection passive contre l'incendie, renforce les performances de son système **MASTERIMPACT®-RH**, destiné à une mise en œuvre en plafond extérieur sous abri pour sous-faces de toitures, préaux, auvents et loggias, avec l'obtention d'un nouvel avis technique.

Cette validation garantit d'une part l'intégrité des caractéristiques techniques du procédé face aux conditions climatiques les plus extrêmes, et confirme d'autre part la stabilité dimensionnelle des plaques, composées de silicates de calcium renforcés par des fibres cellululosiques pour une utilisation dans les régions sismiques.

Ainsi, les plafonds **MASTERIMPACT®-RH** peuvent être posés dans toute zone de sismicité de France métropolitaine et des Départements et Régions d'Outre-Mer (zones 1 à 5) et pour toute catégorie d'ouvrage (classes de I à IV), au sens de l'arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal », sous réserve du respect des prescriptions techniques du DTED.

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) a également délivré un avis favorable pour :

- un traitement des joints avec le nouvel enduit de jointoiement prêt à l'emploi MASTERJOINT®-N. De couleur gris clair, il apporte une finition esthétique pour un rendu visuel de qualité.
- de nouvelles combinaisons de peintures pour une finition soignée.
- une grande variété d'ossatures qui permet à Promat de proposer à ses clients une offre de solutions plus vaste.

Rappelons que la plaque MASTERIMPACT®-RH a été spécialement élaborée pour assurer une protection extrême des locaux humides à très humides et répondre aux impératifs constructifs des environnements les plus exigeants en matière de fonctionnalité et de durabilité.

Résistance à l'impact et à la charge

Les cloisons réalisées en MASTERIMPACT®-RH ont passé avec succès les tests de résistance aux chocs de corps mou (500 joules) et répondent donc aux exigences des chocs de sécurité des cloisons en surplomb sous l'action d'impacts exceptionnels. Cela permet aussi d'éviter toute déformation due aux conditions d'utilisation.

Cette plaque bénéficie également d'une forte résistance à la charge et au poinçonnement (dureté la plus élevée du marché). Ainsi, les détériorations causées par des coups à répétition sont limitées et les frais d'entretien s'en trouvent nettement réduits.

Les solutions MASTERIMPACT®-RH représentent le choix idéal pour le compartimentage des locaux scolaires (salles de classe, couloirs, réfectoires), des complexes sportifs (salles de sports, vestiaires, etc.), des établissements de santé et centres hospitaliers (chambres, couloirs), des maisons d'arrêt et des bureaux.

Résistance au feu

[Visualiser l'article](#)

Associées à une couche de laine de roche, les cloisons légères MASTERIMPACT®-RH appliquées sur ossatures bois ou métalliques, ainsi que sur les plafonds sous plancher bois ou béton, respectent la législation en vigueur et garantissent une résistance au feu jusqu'à 120 minutes en fonction des configurations.

Proposé en doublage de paroi, le système composé de la paroi existante (murs maçonnés, bardage, ...), d'un isolant minéral et d'une ou deux plaques de MASTERIMPACT®-RH (simple ou double parement), permet d'atteindre un degré de résistance au feu EI 90 (simple parement) et EI 180 (double parement).

Résistance à l'humidité

Un des principaux avantages des cloisons et plafonds réalisés en MASTERIMPACT®-RH est leur aptitude à rester toujours stable sous l'effet d'une hygrométrie importante, et ce, sans subir aucune déformation ni fissuration.

En plus de conserver leurs caractéristiques mécaniques, les plaques MASTERIMPACT®-RH limitent au maximum les nuisances liées à l'humidité (moisissures, salissures, etc.) pour préserver la santé des occupants et garantir une plus grande pérennité du bâti.

Aucune étanchéité n'est à prévoir (hors traitement de pied de cloison) pour les cloisons localisées dans les locaux humides EB+c, à très humides EC.

La mise en œuvre des cloisons MASTERIMPACT®-RH est préconisée dans les centres aquatiques et balnéothérapies, les piscines, les vestiaires collectifs, les douches, les cuisines, les laveries, les blanchisseries d'hôpitaux, les sanitaires accessibles au public, etc.